

www.e-rara.ch

Souvenirs du tir fédéral

Lausanne, 1836

ETH-Bibliothek Zürich

Shelf Mark: Rar 27232

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-64203>

Seconde journée.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

SECONDE JOURNÉE.

La Coupe de Genève.

Dans le courant de la journée se présentent trois députations du canton de Berne , ainsi que celles de Soleure et de Lucerne.

Un touchant épisode donne une physionomie particulière au second banquet fédéral ; deux peuplades helvétiques , celles de Vaud et de Genève , cimentent de nouveau , sous l'égide de la patrie , les vieux sentimens de fraternité qui les lient. La fête devient une fête de famille à laquelle les autres confédérés s'associent avec plaisir.

De nombreux applaudissemens accueillent M. Druey , quand il paraît à la tribune pour porter le toast d'usage , conçu en ces termes :

En portant le toast à la Confédération Suisse, nous vous entretiendrons aujourd'hui de la *Liberté*, comme nous vous avons parlé hier de l'indépendance de la patrie. Nous jouissons de beaucoup de liberté en Suisse, nous avons des franchises que ne connaît aucun autre peuple. Mais

cette liberté n'est-elle pas susceptible de se développer, de s'accroître ?

Quelques cantons ne sont-ils pas privés des libertés dont d'autres se félicitent ? Oui certainement. Ainsi, je vous demanderai : tous les cantons jouissent-ils de la liberté religieuse ? Peut-on partout en Suisse publier ce que l'on pense ? Les citoyens sont-ils libres de s'assembler en associations publiques dans tous les cantons pour y traiter des intérêts de la patrie ? Les Suisses d'un canton peuvent-ils s'établir librement et exercer leur industrie dans un autre canton ? Jouissons-nous de la liberté du commerce intérieur ? Est-ce que dans tous les cantons on admet à voter ceux qu'on oblige au service militaire ? Les élections sont-elles partout directes et affranchies des entraves du cens électoral et d'éligibilité ? Les fonctions publiques sont-elles amovibles dans tous les cantons ? A toutes ces questions, je réponds non. La liberté a donc encore bien des progrès et des conquêtes à faire dans notre patrie. La source, la garantie de toutes les libertés, c'est la liberté de l'esprit humain, la liberté de l'intelligence. Et il n'y a point de liberté d'esprit sans l'instruction publique, qui dissipe les préjugés et les ténèbres, esclavage de l'intelligence. Or il reste encore beaucoup à faire pour l'instruction publique primaire, moyenne et supérieure dans la plupart des cantons. Il est à désirer que l'état fasse partout les sacrifices nécessaires pour la première et fondamentale garantie de toutes les libertés, pour la liberté de l'esprit sans laquelle il n'y a point de véritable république démocratique. En portant le toast de la Confédération, je vous invite donc à boire à l'ins-

truction publique qui rend libre en affranchissant l'intelligence.

La présence de M. Prévost à la tribune des musiques, occupée aujourd'hui par celle de Genève, excite un vif mouvement de surprise. Un profond silence s'établit et l'on entend l'hymne patriotique suivant :

Séjour de nos aïeux ! ô Suisse bien aimée !
 Tu réjouis mon cœur, anime aussi mes vers !
 Je ne trouve que toi dans mon ame charmée,
 Ton modeste contour est pour moi l'univers.
 Long-temps, hélas ! pour nous tu fus perdue ;
 Dans la Suisse asservie on te cherchait en vain.

Mais aujourd'hui que tu nous es rendue,
 Où trouver le bonheur, s'il n'est pas dans ton sein ?

O Léman ! ô beau lac ! ô rives fortunées !
 Montagnes, bois, vallons, qui borde ce séjour !
 Vous fûtes les plaisirs de mes jeunes années,
 Vous ferez mon bonheur jusqu'à mon dernier jour.
 Et quand le temps, emportant ma jeunesse,
 Viendra me rembrunir tous ces rians tableaux,

J'aurai de quoi parer à la vieillesse ;
 La foi de mes aïeux consolera mes maux.

O Suisse, tout est grand dans ton antique histoire !
 Tout m'y parle de foi, de courage et d'amour.
 Chaque nom, chaque ville est un titre de gloire ;
 Sempach, Morat, Grandson eurent chacun leur jour.
 C'est en ces lieux que nos dignes ancêtres
 Jurèrent d'être forts, et libres, et pieux,

Excepté Dieu, de n'avoir point de maître !
 Nous le voulons aussi ; nous le jurons comme eux.

à ce vers :

Excepté Dieu, de n'avoir point de maître!

des bravos multipliés couvrent la voix du chanteur ;
les cris de *bis ! bis !* éclatent de toutes parts et M.
Prévost a l'obligeance de répéter la strophe.

Foi, vertus des vieux temps, trésors héréditaires !
Montrez qu'on peut vous joindre avec la liberté.
Reviens, doux abandon des fêtes de nos pères,
Achever d'embellir un séjour enchanté !
Que désormais l'un à l'autre s'engage
D'être sujet fidèle et maître tour-à-tour ;
Et pour jamais affranchis d'esclavage,
Nous ne porterons plus que des liens d'amour.

M. Druey reparait à la tribune pour porter un toast
à la députation de Genève.

CONFÉDÉRÉS, FRÈRES D'ARMES !

Le Comité Central ayant aujourd'hui le plaisir de voir
la *Députation de Genève* assise à sa table, porte un toast à
cette députation. Je répéterai à cette occasion ce que
j'ai dit hier, et qui, par l'effet d'un mal-entendu, a échappé
à une partie de la députation. Les Genevois sont entrés
tard dans la Confédération, mais ils y ont apporté
un fort contingent de gloire ; ils ont conquis leur liberté
par la force des armes, fourni un grand nombre d'hommes
illustres, et gravé sur leur médaille à l'occasion du
jubilé de la Réformation une pensée évangélique et éternelle
en unissant la foi et la raison.

Vive la députation de Genève et tous les carabiniers qui s'y rattachent.

Agité d'une émotion visible, M. Cougnard prend la parole pour répondre au toast de M. Druey et pour offrir une coupe d'un travail exquis à la Société vaudoise des carabiniers.

CONFÉDÉRÉS, TRÈS-CHERS FRÈRES D'ARMES !

Il serait difficile, aux carabiniers du canton de Genève de répondre dignement au toast que vous avez bien voulu leur porter par l'organe de votre honorable président.

Si nous acceptons les éloges qu'il a bien voulu prodiguer au canton de Genève, ce n'est pas que nous pensions les mériter. Non, sans doute ; mais c'est parce que nous avons le sentiment que nous pourrions les mériter un jour, et quand le moment viendra de mettre à l'épreuve notre dévouement à la patrie et à la liberté.

Confédérés !

Pardonnez-moi si je vous arrête un moment et si je vous prie de vous joindre aux carabiniers du canton de Genève pour porter à notre tour un toast.

Je suis certain d'avance que vous le porterez de cœur et d'enthousiasme.

Quand nous avons reçu de nos frères d'armes du canton de Vaud l'invitation amicale de venir prendre part à la grande fête helvétique qu'ils préparaient, nous les connaissions ; nous savions que nous serions accueillis à bras

ouverts et que tout ce que l'hospitalité la plus prévenante, l'amitié la plus cordiale, peuvent offrir de charme et d'attraits, nous le trouverions au milieu d'eux. Mais, convenons-en, confédérés! la réalité a de beaucoup encore dépassé notre attente.

Si nous admirons d'abord leur goût et je dirai la grandeur qu'ils ont déployée dans l'arrangement du Tir, si nous sommes agréablement surpris du nombre et de la magnificence des dons offerts aux plus adroits, que dirons-nous de leur réception si fraternelle, de cette franchise, de cette effusion de cœur qui donne tant de prix à tout le reste?...

Aussi, est-ce avec enthousiasme, je le répète, que vous porterez avec moi un toast à la Société cantonale vaudoise des carabiniers et à son comité; à cette société qui a donné tant de preuve de son patriotisme et de ses sentimens fédéraux et suisses, qui est placée à l'avant-garde de nos frontières et qui ne faillira jamais à sa mission.

Très-chers amis de la Société cantonale vaudoise! Depuis long-temps les carabiniers du canton de Genève désiraient qu'une occasion se présentât où il leur fût permis de vous offrir un faible témoignage de leur affection fraternelle et de leur reconnaissance pour l'accueil si plein de bienveillance et de cordialité que vous leur avez prodigué en toute circonstance. Pour nous, surtout, qui sommes placés de manière à recevoir toujours et à rendre bien rarement, nous ne pourrions mieux faire que de profiter de cette fête solennelle pour vous apporter la coupe de l'amitié, (ici l'orateur pose la coupe sur la tribune) et nous sommes heureux de vous la remettre en

présence de tous nos confédérés ici rassemblés et sous le faisceau fédéral où flotte la bannière de notre alliance. La coupe de l'amitié ! non de cette amitié d'un jour que de belles paroles décorent , mais de cette amitié du cœur qui se sent profondément et que le temps ne fait qu'accroître , de cette amitié forte et vivace comme les aigles de nos Alpes qui supportent notre coupe.

Recevez-la , très-chers frères d'armes , non comme un présent digne de vous , mais comme l'emblème des liens indissolubles qui nous unissent ; recevez-la , et qu'elle soit dans vos mains un gage nouveau des sentimens fédéraux qui nous animent et que nous vous avons voués !

Et vous tous , chers confédérés ,

Vous vous associez de cœur aussi à notre offrande , nos sentimens sont les vôtres et ce que j'exprime ici , je le fais au nom de tous , car nous ne formons et ne devons former qu'une seule nation suisse , quoiqu'on en dise. Ce n'est qu'en restant unis comme nation que nous serons forts pour défendre par les armes notre indépendance et notre liberté , pour résister aux influences étrangères non moins fatales à la Suisse que des armées ennemies.

Confédérés !

A la Société cantonale vaudoise des carabiniers , qu'elle vive !

Pendant que M. Cougnard parle , M. Rouge , président de la Société vaudoise des carabiniers , s'est dirigé vers la tribune. Il y monte et saisissant la coupe :

CITOYENS CARABINIERS, TRÈS-CHERS CONFRÈRES, BRAVES
FRÈRES D'ARMES, DIGNES AMIS ET BONS VOISINS !

Je reçois cette coupe, *dit-il*, au nom de la Société vaudoise des carabiniers. Je la reçois avec une profonde reconnaissance, avec des sentimens que je ne puis exprimer, de ces sentimens qui prouvent sans doute une sincère amitié et un ardent amour de la patrie.

Je vous remercie non-seulement pour cette belle coupe, mais pour l'intérêt que vous avez porté à la Société vaudoise des carabiniers dès sa fondation. Vous avez contribué à sa prospérité, en fréquentant en grand nombre toutes ses réunions. Je me fais encore un plaisir de vous exprimer ma reconnaissance pour votre franche et cordiale réception, soit lors du Tir Fédéral de Genève, soit lors de toutes vos réunions. Oui, très-chers frères d'armes et bons amis, cette coupe sera pour nous celle de la reconnaissance et de la fraternité ; et comme l'a dit M. le président de la députation de Genève, nous ne faillirons point dans le but que nous nous sommes proposés. Tout comme nous nous rencontrons toujours sur le chemin de l'honneur national et au poste que pourrait nous assigner l'indépendance de la commune patrie, vous pouvez compter que cette coupe sera pour nous un gage précieux et qu'elle se trouvera toujours au milieu de nos fêtes pour les embellir et pour nous inspirer ces sentimens que vous savez si bien faire naître.

Je ne puis mieux inaugurer cette coupe qu'en l'élevant pour la première fois, au nom de la Société vaudoise des carabiniers, à l'amitié et à l'union des carabiniers des can-

tons de Genève et de Vaud. Que cette amitié, que cette union subsiste aussi long-temps que les belles eaux du Léman mouilleront nos deux rives, et que nos belles montagnes attesteront le génie de la liberté !

Ces deux citoyens, après avoir bu dans la coupe de l'alliance, se donnent l'accolade fraternelle et la musique complète l'effet que cette scène vient de produire en jouant l'air : « Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille ? »

Quelques citoyens occupent encore la tribune. M. Buvelot, de Nyon, porte la santé des soldats citoyens de la Confédération helvétique. M. Tschudi de Glaris parle de l'union qui doit régner entre les grands et les petits cantons. M. J. Chapalain, de Genève, porte un toast à la conservation de tous les cantons et de leurs magistrats, aussi longtems qu'ils seront dignes de gouverner les hommes libres. Enfin M. H. Simond, d'Yverdon, chante les couplets suivans :

CHOEUR:

Nous goûtons un bonheur bien grand !
 Vous triplez notre jouissance !
 Ce Tir doit à votre présence
 L'immense plaisir qu'on y prend.

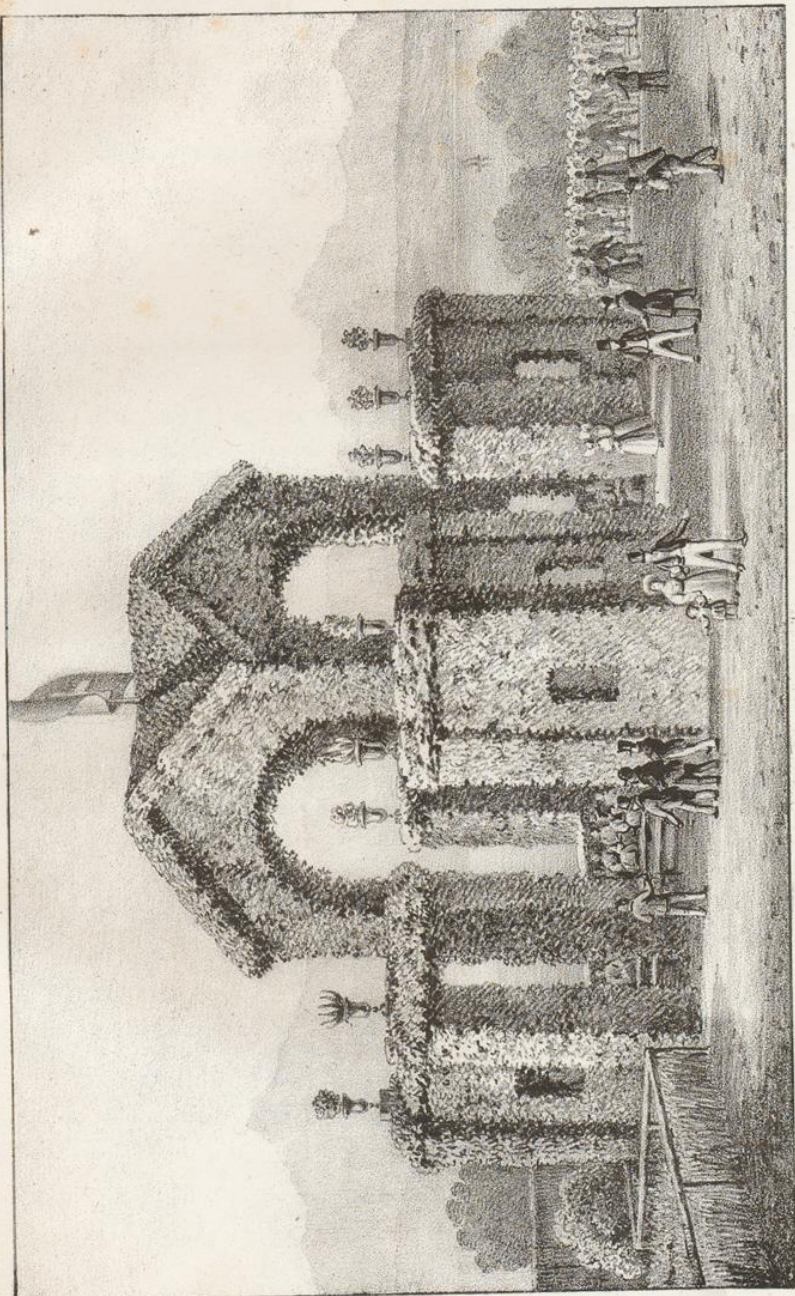
Confédérés, de notre joie
 Venez partager les élans ;
 Au peu de luxe qu'on déploie
 Ne jugez pas nos sentiments.

Sur nos fronts nos transports se lisent ;
 Nous fraternisons avec vous.
 Ici tous les cœurs sympathisent ;
 Tous pour chacun , chacun pour tous !
 Nous goûtons, etc.

Oh ! qu'ils sont beaux , sur la colline ,
 Nos drapeaux , emblèmes de paix !
 Pour l'avenir la carabine
 Présage d'importants succès.
 Consacrons à nos exercices
 Ces instants dont le souvenir
 A tant de charme pour les Suisses
 Trop heureux de se réunir !
 Nous goûtons', etc.

A l'envi que chacun s'applique
 Au service de son pays ,
 Et de la concorde helvétique ,
 Reconnaisse quel est le prix !
 Dans ce banquet que Bacchus orne ,
 Sablons , livrés à la gaité ,
 Tour - à - tour le Mont et l'Yverne
 Dans la coupe de l'Amitié !
 Nous goûtons , etc.

Nous aurons toujours pour devise :
 Indépendance, Liberté ,
 Patrie, Honneur , Progrès , Franchise ,
 Union et Fraternité.
 Si la Suisse un jour nous appelle ,
 A-coup - sûr elle trouvera
 En nous tous des fils dignes d'elle ;
 Un peuple entier la défendra.
 Nous goûtons , etc.



Lith. M. J. B. Pontier - Paris

BUVETTE